



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril,

Un Conseil Municipal extraordinaire s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 08 avril 2022

Secrétaire de séance : Hélène KOU

Heure d'ouverture de la séance : 19h30

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

Pouvoir : 02

Présents : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Hélène KOU, Marie-Christine SAUMANDE, Philippe GALLET, Nathalie SALMON, Christian BERTRAND.

Absents excusés : Yohan MARECHAL, Kornélius GOUDAPPEL, Jean-François THOMASSON.

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rajout d'un point à l'ordre du jour qui sera traité en point n°16

1) Présentation du nouveau plan de financement pour la plaine des sports et de loisirs.

Mme le Maire présente le nouveau plan de financement concernant le projet d'aménagement de la plaine de sports et de loisirs qui a été modifié suite à une réponse négative à la demande de subvention faite auprès de la région. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité **valide** le nouveau plan de financement.

07/04/2022

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PROJET DE LA PLAINE SPORTS ET DE LOISIRS - TRANCHE N°1 (FERME)
(démolitions, espace de convivialité paysager, équipements sportifs de proximité)

DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION		DESIGNATION	
Aménagement Espace de convivialité paysager			
Détail :		ETAT / DETR 2022	62 922,86 €
Démolition	32 080,00 €	(22,45% x 280.280 €)	
Travaux préparatoires	10 000,00 €		
Terrassements	29 000,00 €		
E.Pluviales	3 100,00 €		
Sols	40 800,00 €		
Mobilier (poubelles, tables...)	15 400,00 €	AGENCE NATIONALE DES SPORTS	70 010,57 €
Espace Verts	31 700,00 €	54,34 % x Equits sportifs de proximité (128 838,00) €	
		Label "Terre de jeux 2024"	
Sous-total Travaux généraux HT :	162 080,00 €		
Equipements sportifs de proximité			
Détail :		DEPARTEMENT / Contrat de Territoire	84 084,00 €
Terrains multi-sport	76 200,00 €	(Projet structurant à visée territoriale)	
Piste athlétisme	42 000,00 €	(30% x 280.280 €)	
Sous-total Equipements HT :	118 200,00 €		
Honoraires Maitrise d'œuvre 8% :	9 456,00 €		
Honoraires SPS 1%	1 182,00 €		
TOTAL TRAVAUX HT (Tranche 1)	280 280,00 €	TOTAL AIDES s/ TRAVAUX SEULS	77,43%
Honoraires Maitrise d'œuvre 8%	22 422,40 €		217 017,43 €
Honoraires SPS 1%	2 802,80 €	COMMUNE	149 588,81 €
TOTAL OPERATION HT (Tranche 1)	305 505,20 €	Autofinancement (Fonds propres + Emprunt)	
TVA sur Opération 20%	61 101,04 €		
TOTAL DEPENSES TTC	366 606,24 €	TOTAL RECETTES TTC	366 606,24 €

07/04/2022

PLAN DE FINANCEMENT

PROJET DE LA PLAINE DE SPORTS ET DE LOISIRS - TRANCHE N°2 (CONDITIONNELLE)
(espace de convivialité paysager, équipements sportifs de proximité)

DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION		DESIGNATION	
Aménagement espace de convivialité paysager			
Détail :		ETAT / DETR 2022	99 228,50 €
Accès parking VL	146 000,00 €	30% + 5% ZRR = 35% x travaux seuls	
Assainissement	26 000,00 €	(246 210 € + 37 300 € = 283 510 €)	
Local annexe-Sanitaires	74 210,00 €		
Sous-total Travaux généraux	246 210,00 €	DEPARTEMENT / Contrat de Territoire	
Honoraires Maitrise d'œuvre 8%	19 696,80 €	(Projet structurant à visée territoriale)	
Honoraires SPS 1%	2 462,10 €	30% x Volet Amgt espace de convivialité (309 025,90 €)	92 707,77 €
Equipements sportifs de proximité			
Détail :		Autres financeurs potentiels selon Appels à Projet à paraître (ANS - REGION - Fondations)	A renseigner
Aire de jeux	25 800,00 €		
Parcours santé	11 500,00 €	TOTAL DES AIDES SOLLICITÉES SUR Tr n°2	62,11%
Sous-total Equipements ht	37 300,00 €		191 936,27 €
Honoraires Maitrise d'œuvre 8%	2 984,00 €	COMMUNE	
Honoraires SPS 1%	373,00 €	Autofinancement (Fonds propres + Emprunt)	117 089,63 €
TOTAL OPERATION HT	309 025,90 €	TVA (récupération partielle à N+1)	61 805,18 €
TVA 20%	61 805,18 €		
TOTAL OPERATION TTC	370 831,08 €	TOTAL OPERATION TTC	370 831,08 €

2) Présentation de la demande de subvention de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Madame le Maire présente la demande de subvention de l'AAPMA.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** de verser 100 € (cent euros) à l'AAPMA.

3) Composition du bureau des élections.

12 juin 2022 – 1^{er} tour des élections législatives.

- 8h00 - 10h30 : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Christophe ALLARD, Philippe GALLET.
- 10h30 - 13h00 : Corinne DUCROCQ, Jean-Marie RUIZ, Nathalie SALMON, Christian BERTRAND, Jean-François THOMASSON.
- 13h00 - 15h30 : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Kees GOUDAPPEL, Marie-Christine SAUMANDE.
- 15h30 - 19h00 : Corinne DUCROCQ, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christian BERTRAND.

19 juin 2022 – 2^{ème} tour des élections législatives.

- 8h00 - 10h30 : Corinne DUCROCQ, Hélène KOU, Christophe ALLARD, Philippe GALLET.
- 10h30 - 13h00 : Corinne DUCROCQ, Jean-Marie RUIZ, Nathalie SALMON, Christian BERTRAND, Jean-François THOMASSON.
- 13h00 - 15h30 : Corinne DUCROCQ, Christian BERTRAND, Kees GOUDAPPEL, Marie-Christine SAUMANDE.
- 15h30 - 19h00 : Corinne DUCROCQ, Jean-Marie RUIZ, Dominique JOUSSE, Christian BERTRAND

4) Proposition de report du début de paiement des loyers pour la p'tite Cocotte.

Ce point est annulé en raison de la volonté des locataires de la P'tite Cocotte d'honorer le paiement des loyers à compter du 1^{er} mai comme initialement prévu.

5) Proposition des durées d'amortissement pour l'enfouissement Bouygues Télécom, France Télécom et pour l'Éclairage public.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de déterminer les durées d'amortissement des travaux d'enfouissement des fils Bouygues Télécom, de France Télécom ainsi que pour les travaux réalisés par le SDE24 pour la rénovation de l'éclairage public.

Mme le maire propose d'amortir l'ensemble de ces travaux sur une durée de 15 ans. Après délibération, le Conseil Municipal, **accepte** à l'unanimité d'amortir les travaux d'enfouissement des fils Bouygues Télécom et de France Télécom ainsi que les travaux réalisés par le SDE24 pour la rénovation de l'éclairage public sur une durée de **15 ans**.

6) Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Vu l'état de notification des taux d'imposition 1259 et après délibération, le Conseil municipal, **décide** à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,65 % et Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,29 %

7) Approbation du Compte Administratif 2021 Mairie Coulaures

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		129 522,55	154 442,23		154 442,23	129 522,55
Opérations de l'exercice	524 393,56	615 260,46	169 683,78	243 466,81	694 077,34	858 727,27
TOTAUX	524 393,56	744 783,01	324 126,01	243 466,81	848 519,57	988 249,82
Résultats de clôture		220 389,45	80 659,20			139 730,25
Restes à réaliser			31 630,56		31 630,56	
TOTAUX CUMULES	524 393,56	744 783,01	355 756,57	243 466,81	880 150,13	988 249,82
RESULTATS DEFINITIFS		220 389,45	112 289,76			108 099,69

8) Approbation du Compte Administratif 2021 Multiple Rural

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 748,99		948,03		3 697,02
Opérations de l'exercice	5 411,32	2 100,00	350,00	4 900,00	5 761,32	7 000,00
TOTAUX	5 411,32	4 848,99	350,00	5 848,03	5 761,32	10 697,02
Résultats de clôture	562,33			5 498,03		4 935,70
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	5 411,32	4 848,99	350,00	5 848,03	5 761,32	10 697,02
RESULTATS DEFINITIFS	562,33			5 498,03		4 935,70

9) Approbation du Compte Administratif 2021 Régie des Transports

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		69 164,36		53 939,64		123 104,00
Opérations de l'exercice	15 249,29	15 600,86			15 249,29	15 600,86
TOTAUX	15 249,29	84 765,22		53 939,64	15 249,29	138 704,86
Résultats de clôture		69 515,93		53 939,64		123 455,57
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	15 249,29	84 765,22		53 939,64	15 249,29	138 704,86
RESULTATS DEFINITIFS		69 515,93		53 939,64		123 455,57

10) Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Mairie Coulaures

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	220 389,45
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (615 260.46 - 524 393.56)	90 866,90
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	129 522,55
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-80 659,20
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (243 466.81 - 169 683.78)	73 783,03
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-154 442,23
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 31 630.56)	-31 630,56
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-112 289,76

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	112 289,76
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	108 099,69
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

11) Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Multiple Rural

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-562,33
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (2 100.00 - 5 411.32)	-3 311,32
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	2 748,99
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	5 498,03
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (4 900.00 - 350.00)	4 550,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	948,03
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	5 498,03

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	562,33

12) Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Régie des Transports

Résultat d'exploitation à affecter C = A + B	69 515,93
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (15 600,86 - 15 249,29)	351,57
Excédent d'exploitation reporté (B = FR 002)	69 164,36
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	53 939,64
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	53 939,64
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	53 939,64

écide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	69 515,93
Report déficitaire en exploitation (FD 002)	

13) Vote du budget 2022 Mairie de Coulaures

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : **733 745.99 €**
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : **718 916.64 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le budget principal de la commune pour l'exercice 2022.

14) Vote du budget 2022 Multiple Rural

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section de fonctionnement en dépenses : **992.33€**
- Section de fonctionnement en recettes : **1500.00€**
- Section d'investissement en dépenses : **2 500.00€**
- Section d'investissement en recettes : **5 498.03€**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le budget annexe « Multiple rural » pour l'exercice 2022.

15) Vote du budget 2022 Régie des transports

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en dépenses : **15 210.95€**
- Section d'exploitation en recettes : **76 515.93€**
- Section d'investissement en dépenses : **0.00€**
- Section d'investissement en recettes : **53 939.64€**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'exploitation et d'investissement, le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le budget annexe « Transport scolaire » pour l'exercice 2022.

16) Choix du Maître d'œuvre pour le projet d'aménagement de la cour d'école

Madame le Maire donne la parole à Mr Jean Marie RUIZ afin qu'il présente au conseil municipal les deux offres reçues, suite à la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre : celle de Mme Marine VIGIER et celle de Mr Vincent LEFEVRE Espaces verts SARL.

Après ouverture des plis et études des deux offres, après en avoir délibéré le Conseil Municipal **retient** à l'unanimité l'offre de Mme Marine VIGIER

Fin de séance : 21h50.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 14 avril 2022.

- 1) 2022/04 – 27 : Présentation du nouveau plan de financement pour la plaine des sports et de loisirs - Délibération.
- 2) 2022/04 – 28 : Présentation de la demande de subvention de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique – Délibération.
- 3) 2022/04 – 29 : Composition du bureau des élections – Délibération.
- 4) Point annulé à l'ordre du jour.
- 5) 2022/04 – 30 : Proposition des durées d'amortissement pour l'enfouissement Bouygues Télécom, France Télécom et pour l'Éclairage public – Délibération.
- 6) 2022/04 – 31 : Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2022– Délibération.
- 7) 2022/04 – 32 : Approbation du Compte Administratif 2021 Mairie Coulaures - Délibération.
- 8) 2022/04 – 33 : Approbation du Compte Administratif 2021 Multiple Rural – Délibération.
- 9) 2022/04 – 34 : Approbation du Compte Administratif 2021 Régie des Transports – Délibération.
- 10) 2022/04 – 35 : Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Mairie Coulaures – Délibération.
- 11) 2022/04 – 36 : Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Multiple Rural – Délibération.
- 12) 2022/04 – 37 : Affectation des résultats du Compte Administratif 2021 Régie des Transports – Délibération.
- 13) 2022/04 – 38 : Vote du budget 2022 Mairie de Coulaures – Délibération.
- 14) 2022/04 – 39 : Vote du budget 2022 Multiple Rural – Délibération.
- 15) 2022/04 – 40 : Vote du budget 2022 Régie des transports – Délibération.
- 16) 2022/04 – 41 : Choix du Maître d'œuvre pour le projet d'aménagement de la cour d'école – Délibération.